

**BULLETIN OFFICIEL D'INSCRIPTION
ORGANISME PRIVÉ
ÉDITION 2024**

LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION®

IMPORTANT ! Ce document doit être obligatoirement adressé par email ou par courrier, avant le lundi 14 octobre 2024 (23H59), dûment rempli, signé avec le cachet de la structure s'inscrivant, à :

contact@trophees-communication.fr

ou

**Les Trophées de la Communication
Popcom Event - babel community
954 avenue Jean Mermoz
34000 Montpellier**

RENSEIGNEMENTS

Nom de l'établissement et adresse complète :	
Rubrique professionnelle	<input type="checkbox"/> Grande entreprise <input type="checkbox"/> PME-PMI <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Organisme d'enseignement ou de formation professionnelle <input type="checkbox"/> Autre :
N° de bon de commande ou référence à indiquer sur la facture (si nécessaire) :	
Nom du contact : (nom de la personne chargée du suivi du dossier)	
Fonction :	
Email direct :	
Téléphone direct :	
Nombre de salariés :	
Site internet 1 : (uniquement si vous présentez un site au concours)	
Site internet 2 : (uniquement si vous présentez un 2ème site au concours)	
Code d'accès : (si nécessaire pour accéder au site)	

COMMUNICATION «COUP DE COEUR» DE L'ANNÉE - HORS CATÉGORIE

Les structures qui inscriront au moins 3 projets participeront automatiquement et sans frais supplémentaires au prix «hors catégorie» de la «Communication de l'année 2024» qui récompensera la structure avec la communication «coup de cœur» de l'année.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Ce document doit être adressé
avant le lundi 14 octobre 2024 (23H59)



CATÉGORIES

Choisissez les catégories souhaitées et reporter ensuite le nombre de catégories sélectionnées. Si vous souhaitez présenter deux projets différents dans une même catégorie, inscrivez «2» dans la case correspondante.

- 01- Meilleur site Internet des professionnels (associations, freelance, T.P.E, artisans, commerçants, prof libérales... Entreprises de moins de 5 salariés)
- 02- Meilleur site Internet des entreprises de 5 à 9 salariés
- 03- Meilleur site Internet des entreprises de 10 à 100 salariés
- 04- Meilleur site Internet des entreprises de plus de 100 salariés
- 05- Meilleur site internet de e-commerce
- 06- Meilleur site Internet de tourisme
- 07- Meilleur site Internet d'administration (administration locale, départementale, régionale, nationale, enseignement ou autre organisme public)
- 10- Meilleure action de communication sonore *Nouveau !*
(audio, podcast, identité sonore, voix-off, jingle)
- 11- Meilleure action de communication créative / innovante / virale *Nouveau !*
- 12- Meilleure application ou expérience digitale
- 13- Meilleure réalisation audiovisuelle réalisée par un organisme privé
- 15- Meilleure réalisation d'édition réalisée par un organisme privé (plaquette d'entreprise, catalogue, rapport d'activité, guide...)
- 19- Meilleur magazine d'information réalisé par un organisme privé
- 21- Meilleure campagne de publicité réalisée par un organisme privé
- 23- Meilleure action de communication responsable / sociétale /environnementale
- 24- Meilleure action de communication événementielle réalisée par un organisme privé
- 26- Meilleure campagne de relations presse / influence / encart publicitaire
- 27- Meilleure identité visuelle (logotype, charte graphique, identité de marque, packaging, branding...)
- 28- Meilleure action de communication interne
- 29- Meilleure action de communication sur les médias sociaux
- 30- Meilleure action de communication sur un thème précis réalisée par un organisme privé
- 32- Meilleure communication globale

Nombre total de catégories souhaitées :

INSCRIPTION 2024

Pour la présentation de vos projets, veuillez joindre une fiche de synthèse (en annexe de ce bulletin d'inscription) pour chaque projet ainsi que tous les documents nécessaires au vote du jury (vidéo, présentation, imprimés, reportages, articles de presse, photos, magazines, guides...).

Veuillez noter que ces documents ne seront pas restitués.

Vous pouvez les adresser après votre bulletin d'inscription. Toutefois tous les travaux devront être adressés par email ou par courrier au plus tard le lundi 14 octobre 2024 avant minuit.

Chaque projet inscrit est facturée **229 euros HT** pour chaque catégorie sélectionnée.

Ne réglez rien aujourd'hui ! Vous recevrez une facture ultérieurement.

Je soussigné(e)

Mme, M. :

Fonction :

déclare inscrire ce jour (nom de l'établissement ou de l'organisme) :

.....

aux Trophées de la Communication.

Je déclare être habilité à prendre des décisions et à engager à ce titre la structure ci-dessus mentionnée, avoir été informé(e) et accepter que l'organisateur des Trophées de la Communication puisse utiliser par tous les moyens de communication, l'image des lauréats.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement des «Trophées de la communication » consultable sur le site Internet des Trophées de la communication (<http://www.trophees-communication.com/reglement>) ou par courrier sur demande.

Fait à :

Le : /..... /.....

Signature du responsable

Cachet

IMPORTANT !

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le lundi 14 octobre 2024 avant minuit :

email : contact@trophees-communication.fr

ou voie postale : **Les Trophées de la Communication**
Popcom Event - babel community
954 av Jean Mermoz
34000 Montpellier

